

Questions (im)pertinentes aux TSHM

"Alors, tu es payé pour zoner avec moi sur ce banc ?"

La question est posée par Bob [1], 17 ans, un après-midi, à l'heure où les jeunes de son âge sont à l'école ou au travail. L'idée de cet article vient de là...

De telles questions, les Travailleurs-euses sociaux-ales hors murs (TSHM) y sont régulièrement confrontés. Elles trahissent la méconnaissance de leur action, c'est pourquoi il est important d'y répondre. En voici un petit florilège, récolté au cours de conversations avec des collègues TSHM et d'expériences glanées sur le terrain. Cet article donne quelques-unes de leurs réponses, ainsi que des éléments qui pourront les compléter.

"Oui. Je suis payé pour "zoner" avec toi, mais c'est pour qu'à un moment, peut-être, tu arrêtes de zoner !". C'est la réponse entendue par Bob.

Car c'est un fait, la Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle (FASe) [2], mandatée par les communes, verse effectivement un salaire aux TSHM pour établir le contact et un lien de confiance avec les jeunes marginalisés, en rupture socioprofessionnelle, qui "zonent" souvent dans la rue, avec l'objectif de les accompagner, les encourager, les motiver pour sortir de l'impasse apparente dans laquelle ils sont enfermés. Sur ce chemin, les jeunes accompagnés doivent souvent surmonter des peurs (peur de l'échec, peur de ne pas trouver sa place, peur du monde des adultes, du monde du travail). A leurs côtés, les TSHM sont une présence rassurante. Ils seront là au besoin pour les aider à surmonter les obstacles qui les empêchent de quitter les marges de la société ; ou plus précisément pour les aider à s'aider eux-mêmes. Même lorsqu'ils sont en contact avec eux depuis longtemps les jeunes de 12 à 25 ans qu'accompagnent les TSHM peuvent parfois poser des questions déroutantes. Y répondre fait partie intégrante de cet accompagnement.

Lors des tournées de présence rue, il arrive aussi qu'un passant interpelle un-e TSHM:

- Votre boulot c'est de vous promener dans la rue ?

"Certes, les TSHM se promènent abondamment, et par tous les temps. Ce faisant, ils créent et maintiennent le lien avec les éventuels usagers, mais aussi avec la population de la commune, ses habitants, ses commerçants, les forces de l'ordre, les différents partenaires communaux, voirie, services des parcs, concierges, etc."

Notre présence dans l'espace public sert aussi à être vus-es et reconnus-es, d'où l'importance d'informer le public sur qui nous sommes et ce que nous faisons. La réponse inclut le questionneur dans l'espace ainsi décrit par le TSHM.

- Alors, vous faites des patrouilles, comme la police ?

La réponse rapportée par un TSHM a été : "Nous ne faisons pas de patrouilles, mais des tournées. On fréquente parfois les mêmes lieux, mais nous ne faisons pas le même travail".

L'action des TSHM en effet n'a pas d'aspect répressif, même si elle peut contribuer à la

prévention (sensibiliser les jeunes aux problématiques de la consommation d'alcool, de stupéfiants, conseils visant à limiter les nuisances sonores de nature à détériorer les relations avec les autres habitants du quartier ou l'abandon de déchet, la dégradation des lieux où les jeunes cohabitent avec d'autres, comme les abords des écoles).

Ceux qui, tout comme les jeunes accompagnés, fréquentent l'espace public sont acteurs et des témoins, des thermomètres de la vie du quartier. Pour un TSHM, être au courant de l'actualité de son territoire est une condition pour pouvoir agir utilement et rapidement, au besoin.

Les tournées permettent de connaître les points de ralliement des jeunes : en hiver, garages, halls d'entrée d'immeubles, préaux qu'ils affectionnent; en été, les parcs, places et zones de sports en plein air. Savoir où trouver un jeune qui n'est pas joignable par téléphone, ou par les réseaux sociaux, peut être utile, par exemple lorsque qu'un délai est fixé pour la signature d'un contrat "Petits Jobs" ; ou encore pour éviter qu'une situation ne s'aggrave, si, par exemple un-e jeune est amené à se retrouver à la rue.

Contact établi, des sorties, projets et activités peuvent être proposés aux jeunes, selon les envies et besoins constatés. C'est l'occasion de nouvelles questions :

- Il est trop cool ton boulot : faire des sorties, partir en week-end, jouer au ping-pong, à la console avec nous !

Là, pas honte à l'avouer : " Oui, on fait le plus beau métier du monde ! Mais si on répond à tes demandes de sorties ou d'activités, c'est pour que tu fasses autre chose que de ne rien faire, que tu puisses t'extraire de ton habitat naturel !"

Faire des sorties avec des jeunes, leur proposer des activités culturelles ou sportives c'est renforcer les liens avec eux et les inviter à ouvrir leur horizon : avant de partir en week-end il faut se préparer, s'impliquer dans le projet, le co-construire, faire l'expérience du travail en commun. Les jeunes peuvent aussi s'engager pour contribuer au financement du projet qu'ils ont choisi. Pour obtenir des subventions, il faut parfois l'exposer, le défendre... Autant d'occasions d'assumer des responsabilités et de progresser vers une plus grande autonomie !

Dans les salles de sports, les jeunes apprennent à travailler sur le mental, à respecter les règles. Ils pratiquent l'esprit d'équipe qui permet d'aller plus loin que tout seul. Même une partie de ping-pong ou de console de jeux est un outil pour faire émerger le dialogue et renforcer le lien entre les participants. Pour le-a TSHM, la médiation du jeu permet de garder un regard indirect non inquisiteur qui peut donner accès à des confidences, précieuses parfois, pour mieux cerner les problématiques que les jeunes rencontrent ou qu'ils subissent.

Les questions qui nous sont adressées sont donc souvent pertinentes et il est important pour soi-même d'être capable d'y répondre et de pouvoir y donner des réponses. Sans oublier d'adapter son langage à la personne à laquelle on s'adresse.

A un jeune qui, parlant de notre permanence demande :

- On peut venir se poser pour le goûter ?

On ne répondra pas : "Bien sûr ! On vous attire avec le ventre, mais pour mieux vous remplir la tête !". On rappellera plutôt à l'usager que la permanence est un lieu où ils peuvent venir se poser, se rencontrer et nous rencontrer. Sur place, on pourra engager la conversation sur des sujets qui l'intéressent (racisme, rapports de genre, par exemple); faire le point sur les besoins exprimés; décider peut-être d'un rendez-vous pour un suivi individuel, un "Petit Job" ou la rédaction d'un CV, si le-a jeune est intéressé-e. Si nécessaire, certains seront dirigés vers d'autres institutions qui prendront le relais (Tremplin-Jeunes, OFPC etc.)

Le parcours des TSHM est d'aller dans la rue pour proposer aux jeunes de venir dans leurs murs.

Question posée à propos des Petits jobs et chantiers éducatifs justement :

- Pourquoi tu viens galérer avec nous pour faire du désherbage ?

A cette question, comme à toutes les autres, il n'y a pas de réponse standard, ni de mode d'emploi pour les bonnes réponses.

"J'adore arracher les mauvaises herbes !"; "Je déteste les mauvaises herbes qui viennent gâcher le paysage des belles communes!"; ou encore ; " Pour te montrer l'exemple à suivre !" sont autant de réponses possibles sur le mode de l'humour.

L'important étant de communiquer non pas un savoir-faire mais plutôt un savoir-être ; Ceux qui nous interrogent méritent de savoir que notre action vise à travailler, avec les jeunes accompagnés, leur posture face à l'adulte et au monde du travail (ponctualité, responsabilité, respect de soi et des autres; goût pour le travail bien fait). L'idée des Petits Jobs n'étant pas de leur apprendre un métier mais de leur donner accès à des outils pour mieux faire face au monde du travail et à ses exigences.

Autre question entendue d'un habitant, remonté contre des jeunes de son quartier :

- Comment vous faites pour supporter de fréquenter cette racaille ?

Les adolescents sont souvent en conflit avec leur entourage. Comme nous avons tous été un jour ados, rappeler le temps où nous étions nous-même la "racaille" de nos aînés peut détendre l'atmosphère. Les étiquettes que les gens collent sur les jeunes accompagnés, les TSHM se battent pour les retirer, car leur rôle est de voir le potentiel, les compétences des personnes accompagnées. Valoriser, motiver, encourager, aider à voir des ouvertures fait partie de la médiation entre les différentes générations et fait partie de notre profession.

Dernière remarque, notamment entendue dans les milieux politiques :

-Vous, les "socio" vous passez votre temps dans les colloques et les séances, à boire du café ou assis devant votre bureau !

"Comme nous collaborons en réseaux, il faut pouvoir nous rencontrer pour échanger et

coordonner nos actions. C'est vrai aussi qu'il nous est demandé de plus en plus d'expliquer nos actions, nos projets, de rédiger des compte-rendus et rapports destinés notamment aux organismes de financement".

Le Référentiel opérationnel du Travail social hors murs [3] dessine clairement le cadre dans lequel nous agissons. S'y référer peut être utile pour que nos interlocuteurs comprennent le cadre et le professionnalisme de nos actions.

On ne devient pas TSHM parce que l'on aime rester assis, bien à l'abri !

Reste que notre profession est complexe. Les questions qui nous sont posées ne portent souvent que sur la partie émergée de l'iceberg. Mais c'est bien le travail effectué en profondeur que nous pouvons éclairer en y répondant. Pour ce faire, des exemples concrets peuvent utilement être mis en avant. Un programme "Petits Jobs", peut être valorisé en montrant que des jeunes concernés ont pu s'y révéler utiles et fiables. Montrer à la commune qui contribue à la subventionner qu'une action est profitable à tous est important pour pouvoir la poursuivre, car si l'information est un effort nécessaire, l'action de terrain est et reste au cœur de notre profession.

Angel Garcia

[1] (prénom d'emprunt)

[2] <http://fase.ch>

[3] http://fase.ch/wp-content/uploads/2017/01/FASe_Référentiel_TSHM_révisé_2016.pdf